

**Arrêté du 6 septembre 2016 portant désignation du président
du comité national du tableau
NOR : JUSC1624064A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable, notamment son article 43 ;

Vu le décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable, notamment son article 126 ;

Vu l'arrêté du 21 octobre 2014 portant désignation du président du comité national du tableau ;

Vu les propositions du premier président de la cour d'appel de Paris, en date du 24 août 2016 ;

ARRÊTE

Article 1

Est désigné pour exercer les fonctions de président du comité national du tableau :

M. Bernard CHEVALIER, président de chambre à la cour d'appel de Paris, en qualité de titulaire, en remplacement de M. Frédéric CHARLON.

Article 2

La sous-directrice du droit économique de la direction des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 6 septembre 2016.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et
par délégation,
La sous-directrice du droit économique

Pascale COMPAGNIE